



# **La Région Poitou-Charentes, partenaire officiel des produits de qualité**

**Conférence de presse SIA 2008  
11h30 salle Pierre Loti, Maison de la Région**

\*\*\*

## **Dossier de presse**

\*



**Contact presse :**  
Attachée de presse de la Région Poitou-Charentes  
Valérie Courrech  
05 49 55 77 68 / 06 15 56 12 84  
[v.courrech@cr-poitou-charentes.fr](mailto:v.courrech@cr-poitou-charentes.fr)

## **Chiffres clés**

**Promouvoir la qualité et l'origine des produits**

**Développer la valeur ajoutée des exploitations**

**Développer l'agriculture durable et biologique**

La Région Poitou-Charentes a décidé d'orienter ses interventions agricoles en faveur des filières engagées dans **une démarche qualité**.

Ce souci permanent répond non seulement aux aspirations des consommateurs qui souhaitent des produits sains et respectueux de l'environnement ainsi que du bien être animal. De plus, la recherche de la qualité est synonyme de plus forte valeur ajoutée garantissant aux exploitants un revenu équitable.

Ainsi en 2007, plus de **1 400 aides directes** ont été attribuées aux exploitations agricoles ou maritimes de la région. Toutes s'inscrivent dans le respect des priorités régionales définies en 2004 à savoir:

- promouvoir la qualité,
- développer la valeur ajoutée,
- développer des activités durables,
- favoriser l'installation des jeunes.

**Par ailleurs, en cohérence avec la position prise par la Région dès le 26 avril 2004 pour l'interdiction des essais et des cultures d'Organismes Génétiquement Modifiés (O.G.M) en plein champ, les soutiens régionaux sont désormais conditionnés à l'engagement des porteurs de projet de ne pas cultiver de plantes génétiquement modifiées et de ne pas utiliser d'aliments contenant des O.G.M dans les rations des cheptels sur leur exploitation.**

*Avec la belle diversité de ses territoires, la région Poitou-Charentes offre une large gamme de productions agricoles et aquacoles de qualité : en effet, 37% de ses exploitations agricoles produisent sous « signe officiel de qualité ».*

*La priorité régionale d'excellence environnementale, les démarches de qualité, liées aux terroirs et aux savoir-faire, contribuent à la reconnaissance des produits dont la Région soutient la promotion. En 2006, les grandes orientations de la Région pour le soutien à l'agriculture et au littoral ont continué à se concrétiser. Et à porter leurs fruits.*

### **UNE REGION A DOMINANTE RURALE ET AGRICOLE**

---

- 40% de la population picto-charentaise vit dans les territoires ruraux, ce qui place la région au **1<sup>er</sup> rang national pour l'importance des zones à prédominance rurale.**
- l'emploi agricole et agroalimentaire représente 10% de l'emploi régional, soit le double de la moyenne nationale. La surface agricole utile couvre 70% du territoire.
- néanmoins, le problème des cessations d'activité et des départs à la retraite sans reprise des exploitations par de jeunes agriculteurs se pose avec acuité. Entre 2000 et 2005, les exploitations qui demeurent ont gagné en moyenne 10 hectares en superficie.
- l'accroissement des surfaces et du volume des productions végétales s'est fait au détriment des surfaces en prairies permanentes qui ont été divisées par deux en 30 ans.
- La région Poitou-Charentes est :
  - la 2<sup>ème</sup> région céréalière et oléagineuse de France,
  - la 4<sup>ème</sup> région viticole,
  - **la 1<sup>ère</sup> pour la production de melons,**
  - **1<sup>ère</sup> région caprine d'Europe** : Poitou-Charentes compte 32% des chèvres françaises réparties dans 2 400 exploitations, la filière caprine assure 50% des livraisons à l'industrie laitière,
  - le deuxième troupeau ovin allaitant (564 000 brebis mères) représentant 9,2% de l'effectif national, soit le 4<sup>ème</sup> rang,
  - la 3<sup>ème</sup> région française pour l'élevage de lapins avec 28,5% de la production nationale.
- Mais aussi...
  - 10% de la production nationale en blé tendre et maïs grain
  - un quart de la production nationale en tournesol,
  - 20% des terres arables plantées en oléagineux, soit le double de la moyenne nationale.

## **PECHE ET CONCHYLICULTURE : DES ACTIVITES STRUCTURANTES POUR LE LITTORAL REGIONAL**

Même si elles se heurtent, depuis de nombreuses années, à des problèmes de création et de reprise des armements et des exploitations qui les pénalisent, comme l'ensemble de la filière française, la pêche et l'agriculture restent des **activités économiques majeures et structurantes pour le littoral régional**. Quelques données illustrent ce fait :

- **une huître sur trois produite en France a grandi en Poitou-Charentes,**
- un kilo de moules sur quatre provient du littoral charentais,
- la flotte conchylicole régionale compte près de 1 500 unités, soit 42% des navires de cultures marines français.
- elle contribue à la production de 52 000 tonnes de bivalves d'élevage
- **la flotte de pêche compte environ 300 unités** (soit moins de 6% de la flotte nationale) **et a débarqué 8 000 tonnes de poissons en 2004.**

## Promouvoir la qualité et l'origine des produits

Les différentes crises sanitaires ont montré que les consommateurs étaient profondément attachés à la traçabilité des produits certifiant ainsi l'origine et la démarche volontaire du producteur garantissant la qualité des aliments mis sur le marché.

Fort de ce constat, **la Région Poitou-Charentes n'a jamais cessé d'encourager les filières agricoles à s'engager dans des démarches de labellisation source d'amélioration de la qualité.** Cette préoccupation constante prend tout son sens dans le partenariat conclu avec **l'Institut Régional de la Qualité Agro-alimentaire Poitou-Charentes (IRQUA)** qui apporte son expertise pour accompagner les filières dans leurs démarches d'obtention de signes officiels de qualité.

A ce jour, **54 produits régionaux** sont inscrits dans une démarche qualité soit sous signe d'identification de la qualité et de l'origine, Certification de Conformité des Produits (CCP), Label Rouge, Appellation d'Origine Contrôlée (AOC), Indentification Géographique Protégée (IGP), soit sous l'identifiant régional « Signé Poitou-Charentes ». L'Agriculture Biologique et ses actions bénéficient de soutiens spécifiques.

Par ailleurs, la promotion de la qualité est également au coeur du **Contrat Régional d'Exploitation (C.R.E)** qui s'articule autour deux dispositifs, l'un dédié à la modernisation et à l'adaptation des bâtiments d'élevage, l'autre destiné à soutenir la diversification des productions agricoles.

**Enfin, la Région accompagne dans les limites définies par les règles communautaires et sous certaines conditions, les actions de promotion portées par les groupements de producteurs reconnus.**

## Développer la valeur ajoutée des exploitations

A ce titre, **la Région privilégie les savoirs-faire régionaux et favorise le développement des circuits courts et l'émergence de nouveaux modes d'organisation.**

En plus de dynamiser le milieu rural et favoriser les relations de proximité entre la population et les agriculteurs, les projets collectifs de développement permettent aux producteurs de trouver des solutions aux problèmes posés par le transport des denrées alimentaires en matière d'émission de gaz à effet de serre.

Parallèlement, la Région a décidé d'agir directement en faveur des productions locales grâce au levier de la commande publique. Pour 2008, **850 000 repas « BIO »** seront servis dans les restaurants scolaires.

## Développer l'agriculture durable et biologique

Dans cette optique, **la Région privilégie les systèmes de production durables et plus respectueux de l'environnement** réduisant l'emploi des produits phytosanitaires et fertilisants, les concentrés alimentaires dans les rations des cheptel et favorisant les pratiques de meilleure gestion et d'économie sur les ressources en eau et en énergie.

Au-delà des aides aux réseaux associatifs qui contribuent au développement durable des activités agricoles, **la Région soutient directement les nouveaux exploitants qui s'engagent dans ces démarches** destinées à réorienter l'agriculture régionale vers des modes de production plus respectueux du milieu (système herbager, polyculture élevage...).

La mise en œuvre de cet **objectif ambitieux** qui s'inscrit dans le cadre du Programme de Développement Rural Hexagonal (P.D.R.H) et du Contrat de Projet Etat-Région s'articule à travers de nouveaux dispositifs tels que le Plan Végétal pour l'Environnement (P.V.E) et les Mesures Agro-environnementales (M.A.E).

Par ailleurs, cette année 2008 sera marquée par **le lancement d'un plan régional en faveur de l'Agriculture Biologique** destiné à développer et consolider cette filière qui compte déjà 450 producteurs convertis. Ce plan triennal, fait suite à l'étude sur la structuration de la filière Agriculture Biologique en Poitou-Charentes initiée en 2007 et propose **un programme d'actions** s'articulant autour de trois axes forts:

- ✓ mise en place d'outils de stockage et de transformation
- ✓ développement d'un groupement de producteurs bio
- ✓ encouragement à la restauration hors domicile bio

L'objectif est d'atteindre 5% de la SAU régionale (Surface Agricole Utilisée) en Agriculture Biologique à l'horizon 2010 au lieu de 1,4% aujourd'hui.